



Amenagements imposé par urbanisme

Par **achille31_old**, le **13/10/2007** à **08:04**

Bonjour

Je suis un particulier et J'ai déposé un permis de construire pour la construction de 6 logements. La mairie m'impose un aménagement très couteux pour faciliter l'arrêt du camion poubelle, à buser 10 m de fossé et remblayer avec mur de soutènement, tout cela sur le domaine public en bordure de route et à ma charge. Est ce à moi de payer un travail qui ne m'appartiendra pas ?